

le pouvoir du dalaï-lama au domaine spirituel et religieux, et que furent désignés en 1725 deux Hauts Commissaires chargés du contrôle des affaires temporelles au nom de la Chine. En 1793, première lune de la 58^e année K'ien Loung, un édit impérial décida que le tirage au sort désignerait le nom de celui qui pourrait être réincarné (*houbilhan*) parmi les enfants choisis à cet effet pour devenir dalaï-lama. Ce qui n'a pas peu aidé à affermir la domination chinoise dans ce pays, a été l'extrême jeunesse — de véritables enfants en fait — des personnages choisis comme réincarnations successives du Buddha et qui devaient exercer le pouvoir comme Dalaï-lama ; sauf le souverain pontife actuel, ces lamas ont eu la vie courte, ce qui a assuré de nombreuses minorités, partant de multiples régences, pendant lesquelles les Chinois pouvaient exercer une influence sans limite dans l'administration tibétaine.

L'histoire ancienne du Tibet est singulièrement obscure : on attribue au prince indien Rupati la fondation de la première dynastie qui, lorsqu'elle disparut, laissa le pays morcelé en petites principautés ; l'unité du Tibet ne fut reconstituée que vers 430 avant Jésus-Christ par Nak-khri-Tsanp'o. Nous savons d'autre part que lorsque les tribus Yue-tchi, fuyant devant les Hioung Nou ou Huns, quittèrent leur pays d'origine, le Kan Sou, au nord-ouest de la Chine, et émigrèrent vers l'ouest, elles se divisèrent en deux branches, dont l'une, les petits Yue-tchi, se mélangea aux K'iang ou Tibétains, c'est-à-dire à cent cinquante tribus environ de nomades et de pasteurs du Kou-Kou-nor et du nord-est du Tibet actuel. En réalité on peut considérer que le début de l'empire tibétain date de la fin du vi^e siècle de notre ère avec son